

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES:

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Empranons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT :
81 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Les missionnaires. — La misère en Italie; le Pape à Rome, les évêques, les prêtres, les religieux et les fidèles dans toute l'Italie y pourvoient avec un zèle admirable. — Société d'économie nationale à Londres, sous le haut patronage de Son Eminence, le cardinal Manning. — Générosité des paroissiens de St. Alexandre de Kamouraska et de Ste. Hélène de Kamouraska, à l'égard des orphelins de l'Aspic des Sœurs de la Charité à Québec. — Changements avantageux opérés à l'égard de la classe ouvrière, par l'Hon. M. Langevin, ministre des Travaux Publics de la Puissance du Canada. — Les honorables C. A. P. Pelletier et Hector Fabre, Etienne Taché, écrivain, député ministre des Terres de la Couronne à Québec, sont nommés membres honoraires de "l'Académie canadienne des arts;" l'exposition sous le patronage de cette académie aura lieu en mars prochain. — Emigrés de Toronto se rendant à Ottawa. — M. Vallée, député de Portneuf, présente à la Chambre des Communes un bill pour favoriser la vente des produits de la ferme. — M. Ovide Méthode, député de Nicolet, présente un bill pour fixer le taux de l'intérêt et prohiber l'usure. — On s'occupe à la Chambre des Communes de la question du chemin de fer de Québec au lac St. Jean.

Causerie Agricole : Amendements et améliorations des terres (Suite) : Engrais naturels; engrais ordinaires; engrais chauds et engrais froids. — Dans quelles terres les engrais et différents fumiers doivent être employés.

Sujets divers : L'émigration et le repatriement. — Apiculture : Comment il faut prendre, placer et fixer les ossements. — Notre climat en rapport avec la colonisation.

Choses et autres : Pourriture des pommes de terre. — Nourriture des animaux en hiver.

Recettes : Moyen de sévrer les veaux. — Moyen de nourrir et d'engraisser les veaux après le sevrage.

REVUE DE LA SEMAINE

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs une statistique bien touchante, qui a été publiée ces jours derniers dans les journaux catholiques de France. Il s'agit de la liste des missionnaires qui, au cours de l'année 1878, ont affirmé leur foi en versant leur sang. Qu'on ne s'étonne pas de cette date déjà ancienne; il faut du temps pour recueillir aux quatre coins du monde les éléments nécessaires à ce martyrologe.

Quatre-vingts missionnaires sont morts, durant une seule année. Les deux ordres qui ont fourni le plus de victimes sont les prêtres des missions étrangères et la compagnie de Jésus. Viennent ensuite la congrégation du Saint-Esprit, les Lazaristes, les Augustins de l'Assomption, les prêtres de Saint-Sulpice, les Maristes, les missionnaires d'Alger, les prêtres de la Miséricorde. La Chine, le Japon, les Indes, le Cochinchine, l'Afrique, l'Amérique ont été, dans des proportions diverses, le théâtre de ces morts héroïques.

Mais ce qui nous touche particulièrement, c'est que sur quatre-vingts missionnaires morts pour la foi, vingt-six étaient français: Vingt-six de nos compatriotes ont bravé la faim et la soif, les régions glacées et les contrées brûlées par le soleil, les privations de toutes sortes, pour aller instruire les pauvres gens, les tirer de leur abrutissement, les élever à la vie morale et leur faire aimer le nom de la France: on les rendant chrétiens! A ces vingt-six on devrait élever des statues comme à de grands citoyens. Au lieu de cela, il se trouvera des gens pour demander, qu'on expulse les frères de ces martyrs et peut-être l'oblitérent-ils. C'est ainsi que nous sommes faits."

Nous empruntons à une "Correspondance romaine," on date du 21 janvier dernier, adressée à l'Univers, publié à Paris, l'extrait suivant, mettant en regard ce que font les catholiques d'Italie en faveur des pauvres, et les demi-mesures du Roi d'Italie et de ses officiers pour alléger la misère qui

Feuilleton de la "Gazette des Campagnes." — Ceux qui voudront s'abonner à la Gazette des Campagnes peuvent obtenir les premières livraisons de "La fille du Marquis" afin d'avoir cette intéressante histoire au complet.

École d'Agriculture de l'Assomption

se fait vivement sentir en Italie :

" Pendant que le gouvernement s'occupe de sa propre situation, qui est très menacée, et laisse à des commissions le soin d'étudier les questions de la misère et de la cherté des vivres, pendant que le roi fait distribuer de petites sommes peu en rapport avec les énormes revenus de sa liste civile, le Pape à Rome, les évêques, les prêtres, les religieux et les fidèles dans toute l'Italie pourvoient *hic et nunc* au sort des malheureux avec un zèle et une générosité admirables. Et ces peuples, témoins du contraste entre le cynisme cruel et repaç des gens officiels et la charité douce et tendre de l'Eglise et des catholiques, ces peuples, dis-je, font leurs réflexions et savent de quel côté ils ont à attendre la restauration de leur dignité et de leur prospérité.

" L'Italie, qui n'est certes point cléricale, consacre toute une colonne de son numéro de ce soir aux cuisines économiques établies dans les divers quartiers de Rome par le cercle de Saint-Pierre, sous le patronage de Léon XIII. Les locaux ont été mis à la disposition du cercle du Vatican par le prince Aldobrandini, le marquis Patrizi, et d'autres propriétaires. Les jeunes gens du cercle font eux-mêmes le service de distribution dans ces locaux; dans chaque cuisine ils sont trois, aidés par deux sœurs de la Providence de Namur. Ces religieuses font la cuisine. Le prix de chaque portion est de 10 centimes. Avec six sous les pauvres ont une soupe, du bœuf bouilli avec légumes et un excellent pain de 200 grammes. A ces pauvres, des bons sont fournis par le Saint-Père, par des commissions de charité, par les curés des paroisses, par les fidèles. Le prince Bandini-Giustiniani, directeur du Mont-de-piété, a acheté 75,000 de ces bons à distribuer aux déposants malheureux. Je passe sur de nombreux détails afin de ménager l'espace : la nourriture est excellente, et plusieurs princes et prélats ont voulu s'en assurer en envoyant chercher des portions de soupe et de viande par des domestiques.

— On vient de former à Londres, sous le haut patronage de Son Em. le cardinal Manning, et du lord maire, une société qui sera connue sous le nom de " Société d'économie nationale. " Cette société, comme son nom l'indique, a pour but d'inspirer aux classes ouvrières de l'Angleterre le goût de l'économie domestique. En Angleterre on néglige cette branche de l'éducation populaire. Aussi, la condition des classes ouvrières y est-elle bien moins enviable qu'en France où chaque famille fait des épargnes.

— Un de nos abonnés nous informe que les RR. Sœurs de la Charité de l'Hospice de Québec, dans la quête faite à St. Alexandre de Kamouraska, en faveur des orphelins, ont réalisé la jolie somme de \$208, tant en produits agricoles qu'en argent.

On nous informe que la paroisse voisine, Ste. Hélène de Kamouraska, a aussi noblement fait son devoir en faveur de ces orphelins, puisque les RR. Sœurs de la Charité ont pu y obtenir un secours de \$140, dont \$100 en produits agricoles. La population de ces deux paroisses n'est pas considérable, mais la générosité dont on a fait preuve constate qu'il y a beaucoup de cœurs généreux. On s'est plu à dire à Ottawa, et avec raison, que l'abondante récolte que nous avons eue dans le pays,

a contribué largement à diminuer la crise financière; aussi les cultivateurs ne pourraient mieux en rendre grâce à Dieu qu'en faisant une légère part de leur récolte en faveur des orphelins qui lui sont si chers. Si les cultivateurs de notre pays ont été privilégiés sur tant d'autres pays qui ont eu à souffrir de mauvaises récoltes, il faut en remercier Dieu par de dignes et fréquentes aumônes.

— Le Département des Travaux Publics à Ottawa, ayant à faire exécuter des travaux considérables au St. Maurice, près de Trois-Rivières, l'Hon. M. Langevin, ministre de ce Département, dans le but de rendre justice aux ouvriers occupés à ces travaux, vient d'opérer un changement dans le mode de paiement qui nécessairement devra être profitable à la classe ouvrière qui, dans ce genre de travaux, avait à souffrir des exigences de certaines personnes, au point de vue du salaire et du mode de paiement. Voici ce que nous lisons à ce sujet, dans le *Journal des Trois-Rivières* :

" L'hon. M. Langevin vient d'opérer une réforme importante dans l'administration des travaux publics de ce district, et cette réforme sera accueillie avec plaisir par la classe ouvrière, parce qu'elle est à son avantage.

" Dans les travaux de réparation des estacades du Saint-Maurice qui se font chaque année, il était devenu d'usage, parmi certaines personnes, de se faire transporter au fabais, les gages des ouvriers pour des avances faites, et ces personnes retiraient du gouvernement le plein montant de ces gages des ouvriers.

" Il en était un peu de même pour ceux qui fournissaient des matériaux.

" L'hon. M. Langevin vient de prendre des mesures pour que les ouvriers qui travaillent pour le gouvernement, soient payés totalement de leur salaire, ou des matériaux qu'ils fournissent.

" Ainsi des instructions ont été données à M. Lajoie, surintendant des travaux publics, pour qu'à chaque échéance, le comptable paie personnellement, à chacun des ouvriers, le plein montant de ses gages."

— Sur la recommandation de Son Excellence le Gouverneur-Général, l'Hon. M. C. A. P. Pelletier, Sénateur, Etienne Taché, écrivain, député ministre des Terres de la Couronne à Québec, et l'Hon. M. Hector Fabre, Sénateur, ont été nommés membres honoraires de " l'Académie Canadienne des Arts, à Ottawa."

— M. L. O'Brien, président de l'Académie des arts, est à Ottawa, pour préparer l'ouverture de l'exposition qui doit avoir lieu vers le 3 mars prochain. Les expositions auront lieu, alternativement, si c'est possible, à Ottawa, à Halifax, à St. Jean du Nouveau-Brunswick et à Québec.

— Le *Courrier de Montréal* annonce que quatre wagons d'émigrés sont passés à Toronto, le 19 février courant, en route pour Manitoba et le Nord-Ouest. Ils viennent des cantons situés à l'Est de Toronto.

— L'opposition qu'on fait aux épiciers et aux cultivateurs à Québec et à Montréal, a inspiré à M. Vallée, député de Portneuf à la Chambre des Communes, le bill suivant, qui est d'une importance majeure pour

s'améliorer qu'en y apportant de la terre franche, et même de la terre forte, visqueuse ou argileuse, jointe avec le fumier de vache, gras et bien consommé. Les terres ou terreaux des chemins, balayures des places où se tiennent ordinairement les bestiaux, étant reposés deux ans à l'air, doivent être considérés comme un excellent engrais dans tous les terrains; ils conviennent très-bien aux vergers. Les curures des marais, des fossés et des étangs, reposées aussi, doivent être regardées à peu près de même, si ce n'est que cet engrais étant plus froid, convient mieux dans les sables chauds et secs. Les décombres de murs; font aussi dans les sables chauds et les froids, même sans addition de fumier, un excellent engrais, on les mêlant par un bon labour avant l'hiver.

On peut ainsi d'une mauvaise terre en faire une bonne, en y rapportant de meilleure terre; et du mélange de deux mauvaises terres en faire une bonne, pourvu qu'elles soient de qualités contraires, comme le sablon et la glaise: ou du moins enfin une terre médiocrement bonne, pourvu qu'on ajoute à ce mélange les fumiers convenables, et en dose suffisante pour rendre l'engrais assez puissant. Car les terres rapportées, quoique bonnes et neuves, et la marne même, ont encore besoin du secours des fumiers pour améliorer les terres sur lesquelles on les emploie.

20. La terre sableuse blanche, froide, est encore une terre aride, légère, qui n'a pas de corps, non plus que tous les sables mouvants, et qui est aussi brillante en été qu'elle est froide au printemps et en automne, en un mot des plus difficiles à traiter. On ne parvient aussi à l'améliorer qu'à force d'engrais et de fumier. Le fumier de mouton, qui a plus de chaleur que celui de vache, parce que le mouton urine peu, est moins humide, moins froid, et convient mieux dans ces terres quand elles sont humides et froides; mais quand elles sont sèches, on le mêle avec le fumier de vache.

Dans les terres humides et froides en général, qu'on n'ouvre point par le labour avant l'hiver, ce qui les refroidirait encore, c'est une bonne pratique que de répandre le fumier sur la terre avant cette saison rigoureuse, afin de ne pas donner entrée aux frimats; c'est ce qu'on appelle *fumer sur terre*, et l'on enfouit la fumier qu'au printemps.

Dans les terres à grains, le paccage des moutons fertilise plus la terre que les meilleurs fumiers. Le fumier se consume dans ces terres, et disparaît en peu de temps, se réduisant en terreau qui les allège encore plus, de façon qu'il faut plus de fumier dans ces terres que dans d'autres, et les fumer plus souvent, ce qui est plus coûteux et porte moins de profit à moins d'y rapporter d'autres terres plus substantielles. Quand ces sables froids ont du fond et peu de corps, le pommier et le poirier même y réussissent; et après avoir été ainsi améliorés, ils peuvent porter du blé.

30. Dans les terres sableuses chaudes, caillouteuses, le seigle, les pois et les légumes y viennent. Ces terres sont particulièrement propres aux fruits à noyau, de même qu'à la vigne. Il faut avoir soin de les ouvrir par un bon labour avant l'hiver; on y joint en général le fumier de vache; mais le fumier de cheval et le terreau rendent les primeurs plus hâtives.

40. La terre des vallées, sableuse, noire, douce, maniable, telle qu'elle est dans les prés et les marais, est très favorable aux grains, aux plantes potagères et aux arbres: elle a moins de besoin d'engrais et de fumiers que les autres. Six bonnes charretées de fumier suffisent à chaque arpent, tant pour des légumes dans le potager que pour les grains; trop de fumier peut être nuisible, et trop peu ne fait pas assez d'effet.

50. La terre franche brune, limoneuse, ou à blanc limon, étant la terre par excellence, n'a pas besoin non plus du rapport d'autres terres, mais de temps en temps de quelques fumiers mêlés, de cheval et de mouton particulièrement, et bien consommés; et comme il est rare de trouver des terres ou un peu plus froides, ou un peu plus chaudes, il faut forcer un peu en fumiers chauds ou froids, selon leur qualité. Quatre voitures de fumier, et point trop consommé, quand elles sont un peu humides, sont autant qu'il en faut pour ces terres, les meilleures pour le blé.

La terre franche, douce, froide, rougeâtre et fine, qui se délaye facilement, ou devient gâcheuse par les pluies, trop légère dans les gelées et les degels secs, et qui se resserre, se durcit et se fend dans l'été, produit du blé qui est sujet à verser, par le défaut de consistance suffisante; le fumier de cheval, de mouton l'améliorent.

6. Pour les terres grouéteuses, caillouteuses, un peu visqueuses, ou mêlées d'argile, conséquemment un peu fortes, et quelquefois dures et sèches, cinq bonnes voitures de fumier mêlé, de cheval et de mouton, ou de vache à défaut de ce dernier, mais bien consommé, suffisent, et dans celles qui sont fort argileuses ou grasses, conséquemment plus froides, on emploiera le fumier de cheval seul. Mais si cette terre au contraire est un peu sableuse, la vase ou limon, les balayures de chemins reposées deux ans à l'air, ou le fumier de mouton et des bêtes à cornes, y feront très-bien. Le blé y prospère médiocrement, mais les arbres fruitiers y prospèrent.

70. La terre forte, pesante, serrée, humide et froide qui retient l'eau, et conséquemment tardive, n'est cependant pas une mauvaise terre pour les grains, les légumes et les fruits à pepins; mais il faut l'améliorer par différents amendements qui la divisent et la réchauffent, qui la rendent plus meuble, plus menue et plus mouvante, afin qu'elle soit plus propre à se lier aux racines des plantes. On couvrira cette terre d'une bonne épaisseur de fumier à l'automne, pour la garantir des pluies et de la trop grande fraîcheur, de sorte qu'en ne labourant qu'au printemps, on la trouvera saine sous sa couverture; elle s'émiettera plus facilement, et enterrant de fumier dans le labour, il la soulagera et la rendra légère. Le terreau des couches y est aussi favorable, le sable, la cendre et le fumier de cheval. La marne surtout est le grand amendement de ces terres, le plus durable et le plus efficace, par conséquent le moins coûteux. Il serait à désirer qu'on trouvât la marne partout où elle peut être utile; elle est quelquefois à la superficie de la terre, mais plus souvent à une grande profondeur, ce qu'on reconnaît avec la sonde. La marne ouvre les terres froides et humides trop serrées qui retiennent l'eau, et surtout les terres blanches; elle ne les engraisse point, comme on l'imagine, car elle ne dispense pas de fumer en même temps de bons fumiers

consommés, mais sa propriété étant de ne pas se lier aux autres terres et de rester par petits globules, elle les sépare, les ouvre, les rend plus meubles et plus saines, facilite ainsi l'évaporation et la filtration des eaux; il n'en reste plus ensuite sur ces terres, et par son moyen la chaleur y pénètre, et l'activité qu'elle leur donne les dispose à la fécondité que le fumage achève de leur procurer. Dix tombereaux par arpent suffisent, c'est la quantité moyenne sur laquelle on peut se régler, en consultant toujours le sol et l'expérience, pour éviter tout excès; car ne pas marnier assez, c'est s'exposer à recommencer, et trop marnier est encore pire; l'effet de cet engrais étant d'étouffer en divisant la terre, il la rendrait brûlante, si l'on passait la mesure. Une demi marne et bien fumer, vaut mieux dans de certaines, qu'un marnage entier.

Dans les terres qui resteraient encore trop fraîches et humides, même malgré la marne, ou bien qu'on n'aurait pas la facilité de marnier, et qui seraient trop argileuses et visqueuses, ou gâcheuses, le chaume, les cossats de pois, la paille peu consommée en fumier, que l'on nomme *du paille*, qui est la litière des chevaux, ou le dessus des fumiers de la cour, quelquefois un peu de chaux, ou du fumier de volailles, quand la terre est absolument froide et engourdie, sont de bons amendements qui boivent l'humidité, allègent, échauffent et font fructifier ces terres.

On emploie encore avec succès un autre moyen pour retirer les eaux dans les terres, comme nous l'avons indiqué lorsqu'il s'est agi du *drainage*. On fait une tranchée de trois ou quatre pieds de largeur, autant de profondeur, dans toute la longueur du terrain, et une autre en travers, s'il est besoin; on les remplit de pierrailles, ou bien on y élève tout le long de chaque côté un petit mur de pierres sèches d'environ deux pieds de haut qu'on recouvre de pierres plates qui traversent d'un mur à l'autre et l'on étend par dessus un lit de paille ou de roseaux, ou de gazons renversés, pour empêcher la terre dont on comble cette tranchée, de passer entre les pierres et de tomber dans l'espace par où les eaux s'écoulent. C'est ce qu'on appelle une *pierrée*.

Dans un jardin potager, quand la terre s'y trouve trop humide, il faut élever les carrés du potager, ainsi que les plates bandes des arbres, bomber les allées, et pratiquer au bord et le long des plates-bandes des ruisseaux qui égouttent les eaux et les conduisent hors du jardin, s'il y a de la pente, pour les jeter dans quelque fossé à l'extérieur: il serait très-avantageux de faire couler ces eaux sur des feuilles qu'on ramasse et sur des herbes qu'on arrache et qu'on mettrait pourrir dans ce fossé: on aurait alors un excellent engrais.—(A suivre.)

L'Émigration et le repatriement.

L'*Echo d'Iberville* rapporte qu'il se prépare un bon mouvement de repatriement vers les Cantons de l'Est pour le printemps prochain. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette bonne nouvelle, et nous faisons des vœux pour que ceux qui se décident à revenir dans le pays afin de se livrer à la culture de la terre persévèrent dans leur nouvelle résolution, pour le plus grand bien de notre pays. Malheureusement parmi ceux qui se font colons, il n'y en pas assez de persévérants, car

après avoir opéré les premiers défrichements, s'ils ne retournent pas de nouveau aux États-Unis, ils se livrent à d'autres occupations et déprécient, autant qu'ils le peuvent, le métier de cultivateur; s'ils n'accusent pas le sol d'ingrat, ou le Gouvernement de ne pas avoir fait assez pour eux:

Le Gouvernement et les particuliers qui favorisent ce mouvement de repatriement ne peuvent être trop particuliers sur le choix de ceux qui désirent revenir dans le pays pour se livrer à la culture de la terre, sans cela on dépenserait inutilement des sommes considérables et qui ne serviraient qu'à déprécier une œuvre si éminemment patriotique. Il vaut mieux que le nombre en soit moins considérable et que nous soyons certains d'y compter des hommes vraiment décidés à se livrer à la culture et ayant les aptitudes nécessaires pour opérer les différents travaux qu'elle nécessite; avec ces précautions les argents seraient utilement dépensés et nous n'entendrions pas dire que les Gouvernements qui se sont succédés à Québec n'ont rien fait pour la colonisation.

D'ailleurs, nous avons trop besoin de l'argent destiné à la colonisation afin d'aider aux jeunes gens actuellement dans le pays qui voudraient s'établir sur des terres nouvelles, pour que l'on destine une partie de ces argents en faveur de personnes qui ne sauraient en profiter.

Il est désolant de voir, en ce moment, dans nos campagnes, le grand nombre de jeunes gens qui prennent le chemin des États-Unis, et il importe plus que jamais que nous prenions tous les moyens possibles de les retenir ici. Différentes circonstances motivent ce mouvement d'émigration. Plusieurs de ces jeunes gens désiraient se faire colons, et le Gouvernement devrait leur venir en aide. Mais il en est un trop grand nombre à qui la vie de cultivateur répugne, parce que leurs parents leur ont appris à la mépriser; d'autres, tout en reconnaissant que la culture peut leur offrir un avenir assuré, ne voudraient pas s'y astreindre parce qu'elle demande trop de travail et ne leur promet point toutes les jouissances des villes; accoutumés dès le bas âge à une vie de fainéantise et de paresse, ils espèrent trouver sans presque de travail, une mine d'or aux États-Unis: ces jeunes gens, nous n'avons pas à nous en occuper; ils ont été gâtés par des parents imprévoyants, et la misère, toutes espèces de privations, les ramèneront plus tard à la raison et les feront revenir au travail des champs, si le travail dans les usines ou les manufactures ne leur a pas déjà enlevé la santé.

Les parents gémissent aujourd'hui de voir leurs enfants prendre le chemin des États-Unis; mais il n'est plus temps de les retenir: ils n'ont plus sur eux aucune autorité, car depuis longtemps l'autorité du père a été substituée par celle du fils qui ne faisait à la maison et aux champs que ce qu'il voulait, et il se sert de son autorité de maître pour faire le choix de l'état qui convient le mieux à son esprit de liberté et à ses goûts pour la vie facile en dehors de la surveillance de ses parents.

En signalant ces faits, nous le faisons en connaissance de cause; nous en voyons des exemples tous les jours dans nos grands villages.

Apiculture.

Comment il faut prendre, placer et fixer les essaims. —

I. Avant de prendre un essaim, on doit : 1o. prendre garde si toutes les abeilles sont bien arrêtées et tranquilles, sans se mouvoir : autrement elles s'envoleraient à la moindre approche, particulièrement quand il y a plusieurs reines, et qu'elles se mettent en différents pelotons, ce qui en est une preuve certaine.

2o. Faire attention à la grosseur de l'essaim et à la saison, si elle est avancée ou non, afin de leur proportionner les ruches, qui doivent être bonnes et neuves, ou nettoyées avec attention, si elles ont servi, passées au feu, bien accommodées et frottées de miel en dedans, particulièrement au fond, ou seulement avec des fleurs qu'on sait être du goût des abeilles, et en cas que l'essaim sorte de la ruche dans laquelle on l'aura mis, on lui en donnera une nouvelle, qui pourra être plus convenable; car, suivant la grosseur de l'essaim, la ruche doit être plus ou moins grande.

3o. Si les essaims s'attachent à des arbres qui soient au-dessus ou proches des autres ruches, il ne faut pas les secouer, ni les mettre entre les autres, ce serait les exposer à les faire tuer avec les vieilles; mais on doit attacher un panier au-dessus de l'essaim, ou couper la branche et la transporter ailleurs, si faire se peut; ou en cas qu'on secoue la branche, deux personnes tiendront une nappe étendue sur la ruche, et porteront le tout au loin, pour empêcher le désordre.

4o. Ceux qui sont souvent auprès des abeilles, et qui les gouvernent, les doivent prendre eux-mêmes; ils sont moins sujets à être piqués que des inconnus. Ceux qui craignent l'aiguillon ont coutume d'avoir des gants aux mains, un capuchon sur la tête, avec un masque de toile de orin, ou fil de fer, bien éloigné du visage.

Il ne faut pas laisser l'essaim à la branche où il s'est attaché, plus d'une demi-heure, de peur qu'il ne se débände ou que la moindre pluie ou le moindre vent ne le fasse voler.

II. Quand les essaims sont arrêtés, on coupe la branche où il se sont attachés, et on la descend doucement jusqu'au lieu préparé : ensuite on la met sur une serviette, et une ruche accommodée par dessus; ou bien on la secoue tout d'un coup dans la ruche ou sur une serviette, en la couvrant aussitôt de la ruche.

Sans couper la branche, on peut la secouer sur une ruche préparée, que l'on tient d'une main, en secouant de l'autre; cette manière est plus prompte. Si l'on retourne des abeilles à la branche, on la secoue de temps en temps, et elles suivent les autres; s'il y en a quelques unes qui s'obstinent toujours à y revenir, alors on frotte la branche avec la fumée d'un linge allumé ou des fleurs de rhu, de sureau, ou quelques herbes qui ne soient pas de leur goût et qui leur déplaisent, cela les empêche d'y retourner.

On peut encore attacher une ruche par la poignée au bout d'une perche : et de la ruche bien apprêtée, dont l'entrée est en bas, on couvre l'essaim, qui entre de lui-même ordinairement. S'il fait difficulté, on lui jette de l'eau fraîche avec un balai, ou l'on met un linge mouillé au bout d'un bâton dont on pousse doucement dans la ruche; et si elles s'opiniâtrent, on met du linge au bout d'un semblable bâton, on l'allume et on enfume l'essaim, pour le faire changer de

placé. Quand elles sont entrées, on les descend doucement, on les met sur une nappe au pied de l'arbre, ou sur un siège qui leur est préparé. Les essaims pris de cette manière, ne s'enfuient presque jamais.

Quelquefois des essaims se placent sur des arbres élevés; alors un homme monté sur une échelle à deux branches, tend une ruche renversée au-dessous de l'essaim pendant qu'un autre, monté sur l'arbre, fait tomber avec un balai les abeilles dans la ruche.

Si l'essaim se met en plusieurs branches, on s'attache au gros de l'arbre, on prendra un balai de plumes, de bons gros gants, et on mettra comme on vient de le dire, la meilleure partie de l'essaim dans une ruche, que l'on renversera sur une nappe; et en y faisant tomber tout le reste, qui était divisé, ou qui se tenait attaché, elles joindront leurs compagnes. On peut y employer la fumée, surtout quand elles se jettent dans les haies, ou dans des lieux difficiles; cela les oblige à sortir et à s'aller mettre dans des endroits plus commodes pour les prendre.

III. Quand l'essaim est dans la ruche, on la met sur une planche, à quelque distance de l'endroit où il s'est arrêté; on l'enveloppe et on la couvre; à cause de l'ardeur du soleil, et le soir, après le soleil couché, on la transporte sur le siège qui lui a été destiné.

Il faut faire attention à ne point placer les essaims proches de leurs mères ruches, de peur qu'ils ne désertent pour y rentrer; il ne faut même les mettre parmi les mères ruches que l'hiver suivant.

Il leur faut aussi plus d'air qu'aux mères-souches, parce que cette fourmilière étoufferait bientôt; c'est pourquoi, avant de les poser à demeure, on tient la ruche élevée au moins d'un demi-pied pour y donner de l'air et du frais. Il ne faut pas non plus les exposer d'abord au grand soleil; un seul qui s'élèverait, suffirait pour emmener tous les autres : ces désertions arrivent souvent.

Quand on fixera la ruche sur le siège, il faut bien la fermer pour qu'il n'y ait d'entrée que par la petite porte; et pour garantir les abeilles de la pluie et du soleil, quand elles sont en plein vent, on la couvre aussi, suivant que la température l'exige.

Il ne faut pas remuer longtemps les ruches des nouveaux essaims, cela les inquiète et les déränge; et la délicatesse des nouvelles raies qu'elles y font, est si grande, qu'elles tombent si on la tourne, elles se pillent et s'attachent ensemble, ce qui fait un tort irréparable.

IV. On connaît que l'essaim restera dans la ruche quand les abeilles vont aux champs dès qu'elles sont entrées, qu'elles nettoient leur ruche et l'enduisent de propolis, qu'elles vont au haut pour y commencer leurs rayons, et qu'enfin elles bourdonnent beaucoup le soir.

Notre climat en rapport avec la colonisation.

Après avoir parcouru le champ ouvert à la colonisation, dans le comté de Kamouraska, il y aurait à indiquer les meilleurs endroits et les meilleurs lots; mais ce travail est au-dessus de mes forces. D'ailleurs je ne vois pas quelle en serait l'utilité. Pour le colon qui veut faire choix d'un lot, la ligne de conduite la plus sûre est d'aller visiter les localités qui paraissent les plus avantageuses. Puis, si l'on veut des guides, je conseillerai d'utiliser, à cet effet, les enseignements donnés dans la *Gazette des Campagnes*, au mois de juin 1879; la caverne sur les défrichements, contient, avec une méthode rationnelle

pour opérer un défrichement profitable, la meilleure manière de juger de la valeur d'un terrain, par l'inspection des arbustes qui y croissent. Je me bornerai, aujourd'hui, à quelques remarques sur les influences du climat, dans les nouveaux établissements.

Il est maintenant reconnu, qu'en pleine forêt, les moissons sont plus sujettes à être avariées par une basse température que dans les champs ouverts à tous les courants atmosphériques. Bien peu de centres de colonisation n'ont pas eu à subir les funestes effets d'une gelée hâtive. Tout le territoire des anciennes seigneuries dans cette province a été témoin d'un pareil malheur; le Saguenay, la vallée de l'Outaouais, les Cantons de l'Est dont en vante le climat n'ont pas été épargnés plus que les autres. Cela ne veut pas dire, cependant, que les obstacles opposés par une température inclemente sont inévitables. Une simple observation des faits est suffisante pour nous convaincre que les pertes occasionnées par les gelées dans la plupart des défrichements sont en grande partie dues à des causes anormales: causes qui ne doivent pas durer ou que l'on peut faire disparaître.

Au nord et au sud du St. Laurent, au Saguenay comme à Madawaska, la gelée a fait un tort considérable à la récolte de 1879. Doit-on dire pour cela que ces contrées ont un climat trop rigoureux pour pouvoir y cultiver avec avantage? Non, la chose s'explique. Les pluies continuelles du printemps ont d'abord retardé les semailles, puis les journées pluvieuses et sombres du mois d'août ont fait languir le grain; à un tel point que même pendant quinze jours, on pouvait à peine signaler un léger progrès dans sa croissance et sa maturité. Aussi quand les gelées de l'automne sont venues, leurs atteintes se sont fait cruellement sentir, d'autant plus que le sol était humide et que les plantes avaient peu de vigueur.

Un accident analogue est arrivé en même temps, sur plusieurs autres points du globe. Personne, pour cette raison ne conteste que la France et l'Angleterre, entre autres, sont des pays agricoles, par excellence. Alors, si ces malheurs ont lieu dans les endroits les mieux favorisés, est-il raisonnable de crier, que le rigueur du climat rend impossible la colonisation de certaines parties de notre province parce que, en telle année, la gelée a fait des désastres?

S'il fallait juger avec autant de sévérité les misères et les difficultés attachées à toutes les entreprises humaines, quelle condition de vie faudrait-il accepter? En interrogeant le marchand, l'industriel, l'homme d'une profession libérale et d'un métier quelconque, l'on voit que ces gens sont encore moins à l'abri de l'infortune que le simple colon. Celui-ci perdra le fruit de son travail d'une partie de l'année, mais son capital, sa propriété lui restera. Peut-on en dire autant des autres?

Mais les nouveaux établissements sont toujours plus exposés aux rigueurs de la température; les gelées y sont plus fréquentes, qu'ailleurs. Dans le canton Pohenégamook, par exemple, plusieurs lots ont été abandonnés, parce que les colons ne pouvaient presque rien récolter. Ces faits sont loin d'être encourageants, sans doute; il n'en faut pas plus pour ôter à la colonisation une grande partie de son prestige. Pourtant nos devanciers, en présence des mêmes obstacles, n'ont pas reculé. Le malheur a été grand parfois, mais il n'a point pas que le découragement ait dominé chez eux. Les florissantes paroisses de St. Hélène et de St. Alexandre, pour ne parler que de celles-là, seraient peut-être encore couvertes par la forêt, si les premiers colons avaient abandonné la partie aussi vite, qu'on l'abandonne généralement aujourd'hui. Les propriétaires actuels, descendants de ces hommes intrépides, auront toujours à la mémoire ces sept années consécutives, pendant lesquelles la gelée a détruit les récoltes là où maintenant ils sont si fiers de recueillir des produits abondants et variés qui récompensent amplement leurs labours.

Que ces intrépides pionniers d'autrefois qui jouissent aujourd'hui d'une certaine aisance qu'ils font partager à leurs enfants, racontent ce qu'il ont vu à ceux qui craignent de s'enfoncer dans la forêt; qu'ils leur fassent part des épreuves qu'ils ont subies; qu'ils disent ce qu'on a fait autrefois pour se tirer d'embarras; et ils rendront par là un bon service à plusieurs jeunes gens, sans expérience, qui ne savent pas supporter le contact de l'infortune.

Il ne faut pas toutefois se créer des fantômes. En examinant de près la cause des mauvaises récoltes, dans les nouveaux établissements, on découvre que cette cause, pour la plupart des blissements, ne doit pas être attribuée directement au climat. D'abord, la forêt projetant son ombre sur les plantés cultivés empêche celles-ci de jouir, tout le jour, de l'influence bienfaisante des rayons solaires; en conséquence la végétation dure plus

longtemps, et, bien des fois, la maturité n'a pas le temps d'arriver. Ensuite, dans un espace restreint et entouré de toutes parts, par des arbres et des broussailles. Or, l'on sait que plus l'air est libre, plus le vent est fort, moins l'humidité de la nuit adhère aux plantes, et partant moins la fraîcheur est à redouter. Ces inconvénients, on le conçoit, disparaissent à mesure que le terrain défriché est agrandi; même ils ne sont presque pas sensibles, si plusieurs colons, voisins les uns des autres, ont vent leurs lots en même temps.

Sans préendre faire de la théorie, je ferai remarquer que pour les raisons données plus haut, la disposition du terrain admet des différences qui méritent d'être signalées. Sur un terrain élevé, ou en pente, la gelée se fait sentir plus tard que dans les bas-fonds, les plaines ou les vallons entourés par des côtes ou traversés par des rivières ou des ruisseaux. Aussi, un sol sec ne donne pas prise à la gelée autant qu'un sol humide.

Dans l'un et l'autre cas, le colon comme le cultivateur, doit agir avec sagesse: semencer plus tôt les endroits les plus exposés et égoutter parfaitement. Ces précautions sont nécessaires dans tous les défrichements. Par malheur, on ne semble pas y attacher beaucoup d'importance. En général, la prudence, toute bonne méthode, les notions les plus élémentaires de l'art agricole, sont mises de côté. On attend presque toujours au printemps pour exécuter des travaux qui devraient être faits à l'avance tel que le brûlage, le tassage et l'assainissement du sol. Il résulte naturellement des retards considérables qui reculent l'époque de l'ensemencement, surtout si la saison est pluvieuse et si le bois de l'abattis ne sèche pas rapidement.

Comme chacun a l'ambition d'ensemencer la plus grande étendue de terrain possible, plusieurs opérations importantes sont négligées ou supprimées entièrement. Des fossés, si essentiels en agriculture, on ne s'en occupe pas; après la fonte des neiges, après des pluies prolongées, l'eau reste stagnante et ne disparaît que par la vaporisation. Quelquefois l'on fera de petites rigoles, mais elles seront toujours insuffisantes. L'excès d'humidité fait languir le grain, et celui-ci ne peut mûrir à temps.

D'après ce que nous venons de voir, il n'est donc pas juste d'accuser uniquement notre climat des malheurs qui arrivent au colon; par la gelée. Avec de l'ordre, avec des précautions, l'on peut s'en exempter le plus souvent.—A. T.

Choses et autres.

Pourriture des pommes de terre.—Les pommes de terre de la dernière récolte pourrissent en grande quantité, répète-t-on de toutes parts. Puisqu'il en est ainsi, il importe d'y regarder souvent et d'employer les meilleurs procédés pour combattre le mal.

La première chose à faire est de trier les tubercules et d'enlever tous ceux qui sont tant soit peu endommagés. Sans cela, on court les risques de tout perdre; car le liquide fétide d'une racine en putréfaction adhérent aux plantes qui avoisinent, la pourriture gagne vite la masse entière.

Dans une cave, la chaleur et l'humidité accélèrent toujours la fermentation et bien souvent l'occasionnent. Si ces causes perniciosiennes existent, le moyen de les faire disparaître est celui d'aérer pendant une journée froide et venteuse, à l'aide d'ouvertures qui établiront un fort courant d'air. La température pourra baisser sans inconvénients, jusqu'au point de la congélation de l'eau; il sera alors temps de fermer les soupapes. Dans le cas où ce procédé serait insuffisant, ou si pour quelque cause il n'était pas possible d'aérer, en remuant les pommes de terre, en les saupoudrant de chaux éteinte et sèche, en les couvrant d'une légère couche de sable et de paille, on obtiendra un meilleur résultat.—A. T.

Nourriture des animaux en hiver.—Il n'est pas rare de voir dans un grand nombre de nos fermes les animaux soumis à une maigre nourriture recevoir leur pitance de paille dans le cours de la journée, à la porte de l'écurie ou de la grange. Les animaux pauvrement nourris devraient au moins être laissés à la chaleur. Il y a loin de ceux des cultivateurs qui non-seulement laissent chaque jour leurs animaux pour quelques heures au dehors afin de leur faire respirer un air frais, mais encore à leur donner pour nourriture des pailles hachées mêlées aux légumes qu'ils font bouillir avec ces pailles; ils entretiennent par là leurs animaux en bonne condition et en parfaite santé. Les animaux qui ne reçoivent qu'une faible nourriture, doivent à plus forte raison être tenus chaudement

dans les étables et on ne doit pas les laisser tout le jour au dehors.

RECETTES

Moyen de sevrer les veaux.

On a cru longtemps le lait indispensable pour élever les veaux mais il n'en est rien ; on peut remplacer cette nourriture de la manière suivante : on met du foin dans un vase, et l'on jette dessus de l'eau aussi chaude que possible ; on recouvre ensuite le vase avec un couvercle de bois ou un drap pour maintenir la chaleur. La décoction de foin, ainsi opérée, est tirée à claire et donnée aux veaux, lorsqu'elle est descendue à la température du lait qu'on vient de traire. Lorsque l'on veut soumettre les veaux à ce régime, il ne faut les laisser téter que trois ou quatre jours. Après ce temps, on leur donne la décoction de foin en y mêlant un peu de lait, pour les premiers jours seulement, et le supprimant peu à peu. On continue alors de les nourrir avec la décoction de foin pure et sans mélange.

Moyen de nourrir et d'engraisser les veaux après le sevrage.

Assitôt que les veaux sont sevrés et qu'ils sont bien habitués à boire, on leur fait prendre trois fois par jour le breuvage composé de la manière suivante : on péle quatre ou cinq pommes de terre pendant qu'elles sont très chaudes et sans leur laisser le temps de se refroidir, on les écrase dans un creuset avec un pilon, de manière à ce qu'il ne reste aucun grumeau. On y met une petite pincée de sel, trois ou quatre cuillerées de farine d'orge ou de sarrasin, et on y verse peu à peu de l'eau chaude, en remuant toujours avec le pilon jusqu'à ce que le tout soit en consistance de bouillie claire, on ajoute alors une chopine de lait et on fait boire tiède au veau. Au bout de trois semaines ou un mois de ce régime, il sera dans un état d'embonpoint parfait, surtout si de temps à autre on ajoute au mélange ci-dessus, un œuf frais battu.



CHEMIN DE FER
DU

PACIFIQUE-CANADIEN.

Soumission pour Matériel Roulant.

ON DEMANDE DES SOUMISSIONS pour fourniture d'un MATÉRIEL ROULANT devant être livré sur le Chemin de fer du Pacifique Canadien, pendant les quatre années à venir. On devra livrer chaque année les objets suivants ou à peu près, savoir :

- 20 Engins Locomotives.
- 16 Chars de première classe (dont une partie en traverse).
- 20 Chars de seconde classe (dont une partie en traverse).
- 3 Chars Express et à Bagage.
- 3 Chars Poste et à Émuler.
- 240 Chars Boite à Frot.
- 100 Chars à Plate-formes.
- 2 Charrues à Ailes.
- 2 Charrues à Neige.
- 2 Flangers.
- 4 Chars à Mains.

Le tout devant être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré au Chemin de fer du Pacifique Canadien au Fort William ou dans la Province du Manitoba.

On peut, sur demande, se procurer des plans et spécifications, au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le et après le 15e JOUR DE MARS prochain.

Les soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à MIDI, le PREMIER JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer
et des Canaux,
Ottawa, le 17 février 1880.
19 Février 1880.



CHEMIN DE FER
DU

PACIFIQUE-CANADIEN.

DES SOUMISSIONS pour une seconde section de 100 milles à l'ouest de la RIVIÈRE-ROUGE, seront reçues par le soussigné jusqu'à MIDI, LUNDI, le 29 MARS prochain.

La section s'étendra de la fin du 48ème contrat, près de la frontière ouest de Manitoba, à un point sur le côté ouest de la vallée de Bird-Tail-Creek.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui, avec toutes autres informations nécessaires, peuvent être obtenues aux bureaux de l'Ingénieur du Chemin de Fer du Pacifique, à Ottawa et Winnipeg, le et après le 1er Mars prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer
et des Canaux,
Ottawa, le 11 février 1880.
26 Février 1880.

Apprentis demandés.

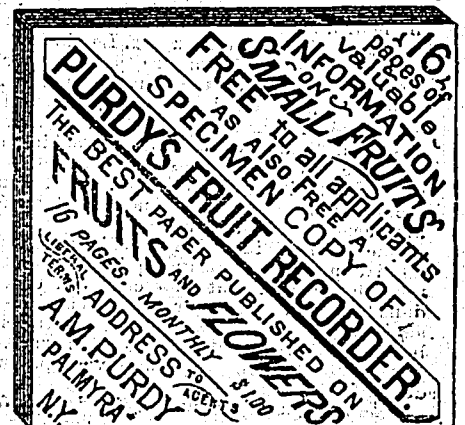
DEUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions s'adresser à

FIRMIN H. PROULX,

Ste. Anne de la Pocatière.

Ayant été nommé agent pour le Purdy's Recorder and Cottage Gardener, ceux qui désirent y souscrire pourront nous faire parvenir \$1 pour le prix d'abonnement.

FIRMIN H. PROULX.



PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER
retardataires.
AU PLUS TOT.